

Edité le : 22/07/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

MAIRIE DE BRISSAC

HÔTEL DE VILLE
34190 BRISSAC

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-103422		
Identification échantillon :	LSE2607-10314-1	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Nature (1):	Eau de baignade naturelle		
Point de Surveillance (1)	HERAULT-ST ETIENNE D'ISSENSAC	Code PSV (1):	EB00003499
Localisation exacte (1)	COURS D EAU		
Dept et commune (1):	34 BRISSAC		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,8447662400	Y :	3,7019024600
Type d'eau (1):	EB - EAU DE BAIGNADE		
Type de visite (1):	AU_BAI	Type Analyse (1):	BDBB
		Motif du prélèvement (1):	CS
Nom de l'exploitant (1):	MAIRIE DE BRISSAC HÔTEL DE VILLE 34190 BRISSAC		
Nom de l'installation (1):	HERAULT-ST ETIENNE D'ISSENSAC	Type (1):	RIV
		Code (1):	003052
Réception :	Réception au laboratoire le 20/07/2026 à 16h52		
Prélèvement :	Prélevé le 20/07/2026 à 13h02		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain								
Nébulosité	SOLEIL	-	Observation visuelle					
Déchets dans l'eau	ABSENCE	-	Description					
Présence d'animaux	ABSENCE	-	Description					

.../...

Réception : Réception au laboratoire le 20/07/2026 à 16h52

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Irisations sur l'eau (huiles minérales)	ABSENCE	-	Observation visuelle				absence		
Changement anormal de coloration de l'eau	CONFORME	-	Observation visuelle				conforme		
Déchets sur la plage	NON	-	Observation visuelle						
Fréquentation lors du prélèvement	FAIBLE	-	Observation visuelle						
Affichage sur site	ABSENCE	-	Observation visuelle						
Affichage des profils baignades	ABSENCE	-	Observation visuelle						
Bloom algal	Absence	-	Observation visuelle						
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	23.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0				#
Température de l'air extérieur	34.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	-10				
Analyses microbiologiques									
Escherichia coli (eau de baignade) (**)	46	NPP/100 ml	Microplaques, incubation à 44°C, détermin. du NPP	NF EN ISO 9308-3			1800		#
Entérocoques intestinaux (eau de baignade) (**)	46	NPP/100 ml	Microplaques, incubation à 44°C, détermin. du NPP	NF EN ISO 7899-1			660		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques
N.M. = Non Mesuré

11BDBB> ANALYSE (BDBB) BAIGNADE EN EAU DOUCE (ARS11-2022)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

